



## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la CODEF du 20 décembre 2023 en visioconférence

L'Assemblée générale s'est réunie en visioconférence par TEAMS ce mercredi 20 décembre 2023 à 10h00.

Les membres du bureau de l'Assemblée générale se sont réunis en présentiel au siège social de la CODEF.

Vaphis ayant la présidence de l'Organe d'administration de la CODEF, son représentant permanent, Monsieur Ghislain Weickmans, est chargé de présider la séance au titre de président.

Le secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal est Madame Justine Flossy (sous-directrice de la CODEF).

### Présents et procurations

La liste des présences ainsi que les procurations valables est annexée au présent procès-verbal.

### Invités sans droit de vote

Membres de l'équipe : Rose Marie Arredondas, Justine Flossy, Yanna Allegro.

### Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Émargement de la liste des présents et vérification des mandats ;
- Rapport de l'AG du 21 juin 2023 (vote) ;
- Perspectives 2024 (information) ;
- Comptes provisoires 2023 arrêtés au 31 octobre 2023 (information) ;
- Budget 2024 et sa note d'accompagnement (vote) ;
- Désaffiliations provisoires 2023 (information) ;

### Accueil du Président

Le président accueille les membres et introduit l'Assemblée générale.

#### 1) Vérification de la liste des présences et des procurations

Après avoir vérifié la liste des présences et les procurations, le président constate que l'Assemblée générale est valablement représentée. Le président ouvre la séance.

La liste des présences et les procurations sera annexée au présent procès-verbal et conservée au siège social de la CODEF.

L'Assemblée générale est constituée ce jour de 28 membres présents et de 45 membres représentés par procuration. Au total, 73 membres participent à l'Assemblée générale de ce jour.

## **2) Approbation du procès-verbal de l'AG du 21 juin 2023 (vote)**

Le président soumet à l'Assemblée générale l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente qui a eu lieu le 21 juin 2023.

<b>Approbation du procès-verbal de l'AG du 21 juin 2023</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>ABSTENTION</b>
Approbation du procès-verbal de l'AG du 21 juin 2023	72	0	1

Le procès-verbal de l'AG du 21 juin 2023 est approuvé à la majorité par l'Assemblée générale sans observation particulière.

## **3) Perspectives 2024 (information)**

Madame Rose-Marie Arredondas, en sa qualité de directrice de la CODEF, a présenté à l'Assemblée générale les perspectives de la fédération pour l'année 2024. Les perspectives 2024 font l'objet d'une note qui a été envoyée avec la convocation à l'Assemblée générale.

### Missions et services :

- ✓ Représentation (porte parole de nos membres/ Représentativité (Loi de 1968)
- ✓ Accompagnement des associations membres
- ✓ Information et formation à destination de ses membres
- ✓ Promotion des activités des membres
- ✓ Partenariats et marchés publics
- ✓ Gouvernance

### Projets transversaux :

- ✓ Financements alternatifs
- ✓ Promotion de la Diversité, de l'Égalité des chances et de l'Inclusion au sein des associations
- ✓ Mutualisation de services
- ✓ Sensibilisation à la transition numérique
- ✓ Responsabilité sociale des entreprises « sociales » (RSE) versus évaluation de l'impact social

## **4) Comptes provisoires 2023 arrêtés au 31 octobre 2023 (information)**

En raison de l'absence de Camera-etc (trésorière), ayant pour représentant permanent Karin Leruite, excusée pour cette réunion, Madame Rose-Marie Arredondas, directrice générale de la CODEF, présente à l'Assemblée générale la situation financière de la CODEF au 31/10/2023. Une note explicative accompagnant les comptes provisoires a été incluse avec la convocation à l'Assemblée générale. Les comptes définitifs pour l'exercice 2023 seront présentés à l'Assemblée générale en juin 2024.

## 5) Budget 2024 et sa note d'accompagnement (vote)

Madame Rose-Marie Arredondas présente le budget de l'année 2024, accompagné de ses explications, à l'Assemblée générale et le soumet au vote. Ce budget a été établi de manière prudente, en se basant sur les prévisions d'indexation du Bureau du Plan et sur l'anticipation de l'arrivée de moyens financiers. Il est important de noter que l'indexation de la subvention APE de 4,04% n'a pas été prise en compte, étant donné que cette information vient tout juste d'être reçue. Un budget révisé sera présenté lors de la prochaine Assemblée générale en juin 2024.

Le président appelle l'Assemblée générale à voter le budget 2024 et sa note d'accompagnement.

Approbation du budget 2024 et sa note	OUI	NON	ABSTENTION
Approbation du budget 2024 et sa note	73	0	0

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée générale.

## 6) Désaffiliations des membres 2023 (information)

Madame Rose-Marie Arredondas a informé l'Assemblée générale des démissions survenues en 2023. La liste exhaustive des membres démissionnaires est annexée au procès-verbal. Au total, 22 ASBL, représentant 105 travailleurs, sont démissionnaires.

Ces démissions ont été principalement motivées par des facteurs tels que la dissolution/liquidation des associations, leur fusion par absorption, la cessation des activités et le manque d'intérêt à maintenir leur adhésion.

Il est important de souligner que ces chiffres ne sont pas alarmants compte tenu du nombre significatif de nouvelles affiliations enregistrées. En 2022, la CODEF comptait 543 ASBL représentant 4565 travailleurs. À la fin de l'année 2023, la CODEF regroupe désormais 586 ASBL représentant 4772 travailleurs.

Ayant épuisé tous les points à l'ordre du jour, le président clôt la séance à 11h30.

Le secrétaire est chargé de rédiger le procès-verbal de l'Assemblée générale qui sera envoyé en même temps que la convocation à la prochaine Assemblée générale pour être approuvé lors de celle-ci.

Fait à Liège, le 20 décembre 2023.

### Président

Ghislain Weickmans - Vaphis

### Vice-président

Richard Manfroy – La Ferme des enfants

### Sous-directrice désignée comme Secrétaire

Justine Flossy



Rue du Trixhay, 15 à 4020 Liège  
Mail : codefecodef.be  
Téléphone : 04/362 52 25  
IBAN BE47 7512 0079 4080  
N° BCE 0478.328.675  
RPM Liège

